



TRAINING CLUB CANIN DE SARREWERDEN

Correspondance :

Sébastien SCHEIDLER – 4 Impasse Jean Martersteck –
57200 WOELFLING les Sarreguemines

Tél. 09.61.43.27.23

www.tcc-sarrewerden.fr

info@tcc-sarrewerden.fr

Sarrewerden, le 16 Août 2018

Monsieur, Madame,

Le TCC SARREWERDEN a l'honneur d'organiser le Championnat et Grand Prix d'Alsace sur son terrain le :

Samedi 6 et Dimanche 7 Octobre 2018

Le juge sera Monsieur Roland **VERVILLE**, les épreuves débuteront à 8h00 avec la remise des carnets de travail.

Les droits d'engagement sont fixés à :

- ☞ CSAU, Brevet : 16,00 € (chèque libellé à l'ordre du TCC Sarrewerden)
- ☞ CSAU + Brevet : 25,00 € (chèque libellé à l'ordre du TCC Sarrewerden)
- ☞ Classe 1, 2 et 3 : 18,00 € (chèque libellé à l'ordre du TCC Sarrewerden)

Seules les inscriptions complètes seront prises en considération :

- ☞ Feuilles d'engagement remplies accompagnées du droit d'engagement.
- ☞ Photocopies du certificat antirabique (pour les chiens catégorisés).
- ☞ **Pour le CSAU**, merci de joindre une copie du certificat de naissance et carte d'identification.
- ☞ **Pour le Brevet** pensez à ramener votre carte de CSAU si celui-ci n'est pas encore noté dans votre carnet de travail.
- ☞ Photocopie du carnet de travail attestant des concours nécessaires.
- ☞ Copie de la carte de membre CBR\CHR.

Le tout est à retourner avant le 1^{er} octobre 2018 à l'adresse suivante :

M. SCHEIDLER Sébastien 4, impasse Jean Martersteck 57200 WOELFLING

La restauration pourra se faire sur place, et les membres du training club canin de Sarrewerden seront heureux de vous accueillir. Au menu du jour sont prévus : entrée, plat de résistance, dessert, et café pour 12 €.

Le Training Club Canin de Sarrewerden décline toute responsabilité en cas de vol. Les concurrents seront responsables des dégâts causés par leurs chiens.

En espérant la participation de votre club, recevez Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus sportives.

Le Président

CAHIER DES CHARGES

Conformément au présent cahier des charges les conducteurs hors Canine du Bas-Rhin (CBR) et Canine du Haut-Rhin (CHR) pourront participer en classe 1, 2 et 3 mais ne pourront prétendre au titre de champion.

DISPOSITIONS S'APPLIQUANT A TOUS LES CONCURRENTS :

- La Coupe d'Alsace se déroulera en concours **niveau 3** complet, ouvert à toutes les races de chiens autorisées par le règlement de la CUN-CBG et selon les dispositions du règlement international de la FCI.
- Chaque chien participant doit **OBLIGATOIREMENT** avoir obtenu une mention dans un concours de niveau 3, avant la date d'échéance d'inscription au concours.
- Les concurrents de la CBR et CHR seront prioritaires, mais les compétiteurs hors région pourront participer dans la mesure des places disponibles et priorisés par la date d'envoi de l'engagement.

COUPE D'ALSACE :

- Sera déclaré vainqueur de la Coupe d'Alsace, le meilleur pointage du jour en classe 3. Un concurrent affilié à un club hors CBR ou CHR peut gagner cette coupe.

CHAMPIONNAT D'ALSACE :

- Peuvent prétendre au titre de Champion d'Alsace, les seuls conducteurs répondant aux critères suivants :
 - Membre d'un club affilié à la CBR ou la CHR.
 - Membre à jour de cotisation de la CBR ou de la CHR (Tout conducteurs non inscrit à l'une des deux canines territoriales ne pourra pas prétendre au titre de Champion d'Alsace).
- Les conducteurs d'autres canines territoriales ou d'autres pays peuvent également participer mais ne pourront pas prétendre au titre de Champion d'Alsace.

GRANDS PRIX niveau 1 et 2

Pour participer au Grand Prix niveau 1 et 2, les conditions de participations sont les suivantes :

- Conjointes aux niveaux 1 et 2 :
 - Chaque conducteur doit être membre de la CBR ou de la CHR (ne pas confondre avec le fait que chaque conducteur devra de toute façon être affilié à un club de la CBR ou CHR).
 - Il ne sera pas obligatoire pour le concurrent d'avoir déjà réalisé un concours dans l'échelon, néanmoins cela est fortement conseillé.
 - L'ordre de priorité d'inscription est le suivant :
 - Membre de la CBR ou CHR.
 - Concurrent ayant déjà effectué un concours classé dans l'échelon. Date d'arrivée de l'inscription (cachet de la Poste faisant foi).
 - Concurrent n'ayant pas encore réalisé de concours dans l'échelon (selon date d'arrivée de l'inscription).
 - Concurrent hors région (selon date d'arrivée de l'inscription).